

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

26 avril 2018

Participants :

Carine	AUDAS
Jérôme	BARBIERI
Nathalie	BREVIA
Régine	CAHUZAC
Hervé	CHRISTOPHE
Anne	COMMERÇON
Jérôme	DEROO
Madeleine	HAUTSON
Claire	MICHEL
Philippe	PARRAU
Marie-Anne	TRAVEAUX

Invitée :

Caroline	Porte-Paroles des salariés
----------	----------------------------

Excusés :

Sylvie	BOURDEAUX pouvoir à Madeleine HAUTSON
Julie	HOUDANT
Arnaud	MAREY

1) Validation des compte-rendus des CA du 14 décembre 2017 et du 15 mars 2018

Les compte-rendus des Conseil d'Administration du 14 décembre 2017 et du 15 mars 2018 sont validés à l'unanimité des présents et représentés.

2) Préparation de l'Assemblée Générale du 26 mai 2018

a) Ordre du jour

Le Conseil d'Administration valide l'ordre du jour de l'AG du 26 mai retravaillé en séance (avec un recto « fun » et un verso officiel

b) Rapport moral et d'orientation

Quelques modifications sont apportées sur la proposition initiale.

Avec ces modifications le Conseil d'Administration valide le Rapport Moral et d'orientation.

c) Présentation des comptes

Le compte de résultat n'est pas finalisé, un conseil d'administration extraordinaire validera les comptes, il aura lieu le 22 mai.

Les comptes provisoires élaborés par le cabinet Auditea sont néanmoins présentés.

d) Montant des adhésions 2018-2019

Le Conseil d'Administration valide un montant d'adhésion inchangé par rapport la saison précédente.

e) Montant des cotisations

Le Conseil d'Administration valide un montant inchangé des cotisations d'activité

f) Budget 2018

Malgré un travail sur la maîtrise des coûts et la recherche de recettes qui a permis de remonter le résultat. Celui-ci reste néanmoins négatif à -19 600 €.

Jérôme Barbieri va porter le débat en Bureau Municipal car on observe que le déficit global est du même niveau que le déficit du secteur Enfance. La ville doit faire un effort car c'est une compétence qu'elle a déléguée à la MJC.

Le Conseil d'Administration valide la proposition de budget pour 2018.

g) Point sur les membres sortants du Conseil d'Administration

Jérôme Deroo est sortant et ne se représentera pas.

Il est rappelé que le nombre de membres élus peut être de 21 statutairement. S'il n'y a pas de nouveau candidat, ce sont seulement 8 membres qui seront élus.

Il est proposé de renforcer au moment des inscriptions la recherche de référent par activité qui à terme pourrait intégrer le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration valide la possibilité de coopter les référents d'activité.

3) Questions diverses

- a) Le Conseil d'Administration prend note de la démission de Valérie Aurand du Conseil d'administration
- b) Le Conseil d'Administration acte le besoin de trouver un(e) remplaçant(e) de Estelle Bresson représentante du Sou des Ecoles qui ne peut plus être administratrice car elle est de temps en temps salariée de la MJC